Fraudes turco-pakistanaises aux Assedic

01/02/2009 à 13h14

Les Assedic ont été victimes d'une escroquerie sans précédent. Elle s'est déroulée entre 2003 et 2006 et concerne surtout des ressortissants des communautés turques et pakistanaises supposés travailler dans les secteurs de la confection et du bâtiment. Le montant de la fraude s'élèverait à 8 millions d'euros.



Près de mille faux allocataires *seraient impliqués dans cette affaire. Dans son seul volet parisien, la fraude a mis en lumière l'existence de près de* ***150 sociétés, souvent fictives ou dirigées par des hommes de paille****, pour un préjudice estimé à 2,8 millions d'euros.*

Le système, bien rodé, était simple : avec la complicité de cabinets comptables peu scrupuleux, des sociétés vendaient des « ***kits Assedic*** *» à des grossistes,* ***chargés de les revendre à leur tour aux sorties de métro ou dans les cafés du quart nord-est de Paris****. Pour la somme de 1 000 € pièce, leurs acquéreurs obtenaient une lettre de licenciement factice, un contrat de travail falsifié et de faux bulletins de salaire. Des documents qui permettaient ensuite à leur détenteur de toucher indûment des droits à l'assurance chômage.* ***A charge, pour ce dernier, de reverser une partie de ses indemnités (jusqu'à 40 000 €, dans certains cas) aux responsables de la filière****. «Tout était trop bien fait. Il y*

avait aussi des erreurs sur les salaires, avec par exemple un ouvrier mécanicien payé 3 000 € par mois.» explique-t-on à la brigade de répression de la délinquance astucieuse (BRDA).
Cinquante-trois bénéficiaires de ces kits ont déjà été jugés à l'automne pour « escroquerie par usage de faux ». ***Certains, récidivistes****, ont écopé de peines allant jusqu'à* ***six mois de prison ferme****. Dans un rapport parlementaire de 2006, le député UMP Dominique Tian estimait la fraude aux Assedic à 140 millions par an, la totalité des sommes reversées par l'Unedic s'élevant pour cette année à 23 milliards d'euros. A Paris, les escroqueries organisées feraient vivre 10 000 personnes.*
(Le Parisien, Contribuables associés)